

[Traduction]

M. Ernie Epp (Thunder Bay-Nipigon): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de présenter des pétitions au nom de commettants de la circonscription de Thunder Bay-Nipigon, principalement des citoyens de la ville de Thunder Bay de même que des citoyens des localités avoisinantes de Murillo, Kakabeka Falls et Kamanistiquia. Les pétitionnaires protestent contre la décision de désindexer les allocations familiales et signalent qu'il s'ensuivra une perte de revenu même pour les familles les plus pauvres. Il prie la Chambre des communes de rétablir la pleine indexation des allocations familiales.

[Français]

LA RÉDUCTION DE PERSONNEL AUX DOUANES

M. John Parry (Kenora-Rainy River): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège aujourd'hui de déposer deux pétitions provenant de ma circonscription . . .

[Traduction]

La première est signée par des citoyens d'Ignace et de Dinorwic, en Ontario, qui prient le Parlement d'empêcher que ne soit réduit le personnel douanier du ministère du Revenu national en raison des problèmes que cela va causer pour ce qui est de bloquer l'entrée au Canada de drogues et de matériel pornographique.

ON DEMANDE LA PLEINE INDEXATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. John Parry (Kenora-Rainy River): La seconde pétition que j'ai à présenter vise à demander au Parlement de rétablir la pleine indexation des allocations familiales et de préserver le principe de l'universalité.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'informer la Chambre que l'on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 433 et 492.

[Texte]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Question n^o 433—**Mme Cossitt:**

La Société canadienne des postes envoie-t-elle à tous les députés des avis, communiqués et copies de discours du président de la Société et ces documents sont-ils envoyés au bureau de la Chambre des communes et au bureau de la circonscription et, dans l'affirmative, a) pourquoi les envoie-t-on aux deux endroits, b) combien en a-t-il coûté au total pour imprimer et expédier tous ces documents au cours des trois dernières années, c) quels sont les nom et description de fonctions du plus haut gradé qui a autorisé cette dépense?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): La Société canadienne des postes m'informe comme suit:

1. Les discours du président de la Société canadienne des postes et les communiqués de presse émis sont normalement envoyés à tous les membres de la Chambre des communes et

Article 31 du Règlement

du Sénat, mais pas pour la plupart à leurs bureaux de circonscription.

a) S/O.

b) Le renseignement recherché ne peut pas vraiment être établi à partir de nos registres. Les registres de la société sont tenus de façon à ne donner que le total des dépenses pour l'impression, la production, l'expédition et la distribution, ou de toutes autres dépenses, entraînées par la préparation des publications externes, notamment: les discours, les cahiers, les dépliants, les brochures, les bulletins d'information, les affiches, les documents en pliage accordéon, etc.

c) Le vice-président des communications.

LE CENTRE D'ESSAIS DES VÉHICULES À MOTEUR

Question n^o 492—**M. Corbett:**

Combien le ministère des Transports dépense-t-il par année pour les automobiles destinées aux essais de collision au Centre d'essais des véhicules à moteur et, a) de qui achète-t-il les véhicules, b) que fait-on des véhicules après les essais?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Le ministère des Transports dépense environ \$220,000 par année pour les automobiles destinés aux essais de collision au Centre d'essais des véhicules à moteur. Cela permet au ministère de s'assurer que les normes de sécurité pour la protection des occupants des véhicules sont respectées.

a) Les véhicules sont achetés au détail de concessionnaires d'automobiles choisis au hasard en Ontario et au Québec.

b) Lorsque les essais et les analyses sont terminés, les véhicules sont donnés à des écoles secondaires, à des universités ou à d'autres institutions à des fins de formation. Ceux qui les reçoivent doivent assumer leur transport jusqu'à leurs installations et ils doivent s'engager par écrit à ne pas réparer et remettre sur la route ces véhicules endommagés.

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 31 DU RÈGLEMENT

LA HAUSSE DES PRIMES D'ASSURANCE

M. le Président: J'ai reçu du député de Thunder Bay-Atikokan (M. Angus) un avis de motion aux termes de l'article 31 du Règlement.

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, j'ai donné l'avis qu'exige l'article 31 du Règlement pour discuter d'une affaire urgente et importante. Comme vous le savez, depuis deux semaines, l'attention de la Chambre et du pays est centrée sur le problème des assurances et sur le fait que les sociétés d'assurance nord-américaines sont incapables d'offrir les services dont nous avons besoin. Tout dernièrement, on se demandait si l'Équipe nationale de ski pourrait être maintenue.